



Dossier du BHI No. S3/3055

LETTRE CIRCULAIRE 101/2008
9 décembre 2008

85^e SESSION DU COMITE DE LA SECURITE MARITIME DE L'OMI

Références: a) LC 39/2008 en date du 25 avril (Résultat de COMSAR 12)
b) LC 58/2008 en date du 8 juillet (Résultat de NAV54)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La 85^e session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC) s'est tenue au Siège de l'OMI, à Londres, du 26 novembre au 5 décembre 2008. L'OHI était représentée par son Président et l'AT (H).

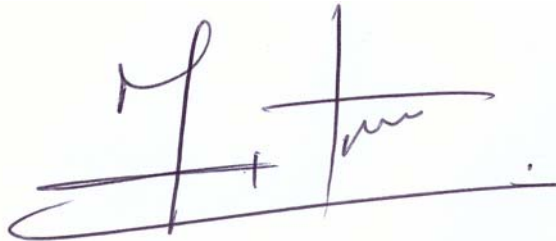
2 Les rapports de la 12^e réunion du sous-comité COMSAR (COMSAR12/15) et de la 54^e session du sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV54/25), lesquels sont tous deux disponibles sur le site web de l'OHI, comme indiqué aux références ci-dessus, ont été examinés au cours de la réunion. Dans ce contexte, la 85^e réunion du Comité de la sécurité maritime a décidé des actions suivantes :

1. Approbation des amendements à la résolution A.705(17) portant sur la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime;
2. Approbation des amendements à la résolution A.706(17) portant sur le service mondial d'avertissements de navigation de l'OMI/OHI ;
3. Approbation de la publication de la circulaire du sous-comité COMSAR portant sur la liste des coordonnateurs de zones NAVAREA;
4. Adoption de 14 mesures, nouvelles ou révisées, d'organisation du trafic;
5. Adoption des amendements proposés aux dispositions générales sur le trafic maritime, sous réserve de leur confirmation par l'Assemblée;
6. Approbation des amendements à la Règle 19 du Chapitre V de la Convention SOLAS en ce qui concerne les prescriptions obligatoires d'emport relatives à l'ECDIS, en vue de leur adoption à la 86^e session en mai 2009. Les dates de la mise en place programmée, telle qu'organisée par la 54^e réunion du sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV54), ont été approuvées ;
7. Approbation de la circulaire/SN "Conseils pour le passage de la navigation avec des cartes papier à la navigation avec l'ECDIS" ;
8. Approbation de la stratégie en matière de développement et de mise en oeuvre de la navigation électronique ;

9. Approbation du cadre relatif au processus de mise en oeuvre de la stratégie en matière de navigation électronique ainsi que du calendrier y relatif, qui demande aux autres organisations internationales de participer à la mise en œuvre de la navigation électronique ;
 10. Approbation de la décision du sous-comité NAV spécifiant que le président et les secrétaires des sous-comités du COMSAR, du NAV et des normes de formation et de veille doivent conjointement développer une approche co-ordonnée pour mettre en œuvre la stratégie en matière de navigation électronique ; et
 11. Approbation du projet de circulaire/SN qui présente un amendement à la Circ. 243/SN sur les Directives concernant la présentation des symboles, termes et abréviations utilisés pour la navigation, lequel fait état d'un nouveau symbole pour la présentation d'un émetteur AIS pour la recherche et le sauvetage (AIS-SART).
- 3 Une fois publié par l'OMI, le rapport complet de la 85e session du Comité de la sécurité maritime (MSC85/26) sera mis à disposition sur le site web de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical line, with a smaller signature to the right.

Vice-Amiral Alexandros MARATOS
Président